



SAISON 2025-2026

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 07/11/2025

Prénom et nom	Fonction	Présent	Excusé	Absent
Mathieu Schambion	Président	☒	☐	☐
Emilie Boslé	Vice-présidente	☒	☐	☐
	Secrétaire générale			
Sylvain Roth	Trésorier	☒	☐	☐
Hubert Guyot	Président d'honneur	☐	☒	☐
David Hager	Assesseeur	☒	☐	☐
Frédéric Osolin	Assesseeur	☒	☐	☐
Monique Steffen	Assesseure	☐	☒	☐
Werner Steffen	Assesseeur	☐	☒	☐
Hichem Abidi	Assesseure	☒	☐	☐
Meriam Abidi	Assesseeur	☐	☒	☐
Joelle Fritz	Assesseure	☒	☐	☐
Jacques Di Salvo	Assesseeur	☒	☐	☐
Sébastien Malingrey	Assesseeur	☒	☐	☐
Sophie Luczak	Assesseure	☒	☐	☐
Sonia Houy	Assesseure	☒	☐	☐
Mikael Houy	Assesseure	☒	☐	☐

Réunion du 7 novembre 2024

Ouverture par le président

Présentation de l'ordre du jour.

En février 2025, Mathieu a préparé un dossier et a contacté le Comité de Moselle ainsi que la FFBB afin de solliciter une distinction à l'occasion des 41 années de présidence d'Hubert.

Deux semaines plus tard, nous avons reçu un retour favorable :

A réception de votre message j'ai sollicité Jean-Pierre HUNCKLER, Président de la FFBB, pour l'attribution d'une récompense digne du parcours de Hubert GUYOT.

J'ai le plaisir de vous informer que son retour a été favorable. Hubert GUYOT sera donc récompensé, par notre Président, lors de la soirée de gala de l'Assemblée Générale de la FFBB, le 11 Octobre prochain, à Clermont-Ferrand.

Nous avons choisi de ne pas informer Hubert à l'avance et de demander que la remise de la récompense se fasse à Folkling, afin d'éviter un long déplacement. Cette demande a également été acceptée.

Le 11 octobre dernier, Hubert a été officiellement récompensé lors de la cérémonie des récompenses fédérales 2025, où il a reçu un coq de bronze.

Son nom apparaît aux côtés de celui de Jacques Monclar :

<https://www.ffbb.com/actualites/les-recompenses-federales-2025>

Coqs d'Or : Jacques MONCLAR

Coqs d'Argent : Agnès FAUCHARD, Gérald NIVELON.

Coqs de Bronze : Brigitte DESBOIS, Patrick COLLETTE, Nathalie MOREAU, Michel GILBERT, Françoise BARERE (dirigeante de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et du Comité des Landes), **Hubert GUYOT (Président d'Honneur Cercle St Eloi de Folkling, 57).**

La remise officielle de cette récompense aura lieu en 2026, à l'occasion de l'ouverture d'un match de PNM, en présence de Jean-Pierre Hunckler, président de la FFBB, qui remettra la distinction à Hubert en personne. La date exacte sera communiquée prochainement.

Nous adressons toutes nos félicitations à Hubert, qui mérite amplement cette distinction !

Le comité de Moselle a également reçu une lettre de félicitations en son honneur.



Monsieur Hubert GUYOT
6 route de Forbach
57410 THEDING

Verny, le 15 octobre 2025

Objet : Félicitations pour la remise du Coq de Bronze

Cher Hubert,

C'est avec une immense joie et une profonde admiration que nous avons appris ta distinction lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Basket-ball, tenue récemment à Clermont-Ferrand.

La remise du Coq de Bronze vient saluer, avec justesse, ton engagement exemplaire et ton dévouement sans faille au sein du club de basket de Folkling.

Cette récompense symbolise bien plus qu'un trophée : elle incarne des années d'investissement passionné, de travail bénévole, de transmission de valeurs sportives et humaines et de dynamisation de la vie associative locale. Grâce à ton implication, le club de Folkling rayonne bien au-delà du périmètre mosellan, et inspire de nombreuses générations de joueuses et joueurs.

Reçois nos plus sincères félicitations pour cette reconnaissance méritée. Que cette distinction soit pour toi une source de fierté et pour nous tous un exemple inspirant de ce que l'engagement associatif peut accomplir.

Avec toute notre considération et notre gratitude.

Le Secrétaire Général,
Alain CONSEIL

Le Président,
Gérard BERGER



CD57 BASKET – ACADEMOS

2 rue Plénière 57420 VERNY

☎ 06 75 41 62 63



comitemosellebasket@gmail.com -



www.cd57basket.com

Point sur la trésorerie et comptabilité

Sylvain Roth

Point sur le sponsoring et partenariat

Meriam rejoint Sophie et Mathieu au sein de l'équipe chargée des partenaires et des demandes de subvention.

- Dossier d'aide à la licence : déposé par Sophie auprès du CG57 (~2000 €).
- Dossier FDVA : un dossier de demande sera également déposé prochainement.
- Plateforme OUISUB : inscription effectuée. Cette plateforme, partenaire de HelloAsso, facilite les démarches administratives et permet de mettre plus facilement les associations en relation avec les organismes.

Liste des partenaires pour la saison 2025-2026 :

Dénomination sociale	Somme versée
COPRODEX	1 400,00 €
Radio Mélodie	750,00 €
Roi des vins	175,00 €
Aux jardins de Carelle	175,00 €
Particulier	150,00 €
MK Froid	175,00 €
Particulier	500,00 €
Toyota Forbach	650,00 €
Toyota Sarreguemines	650,00 €
Maria Rosa Coiffure	175,00 €
Mistral Pizza	780,00 €
Crédit Mutuel Forbach	200,00 €
TOTAL :	5 780,00 €

D'autres entreprises ont été contactées et nous attendons encore leur retour :

- Burger King – Forbach
- Julien M – Chocolatier
- Ambulances AME
- CPM
- Adecco

Point sur les licences

258 licenciés (256 en novembre 2024)

103 Féminines (104 en novembre 2024)

155 Masculines (152 en novembre 2024)

Point sur les manifestations

Marche frissonnante

Le bilan est très positif. Les participants, ainsi que la municipalité, ont salué le travail et la bonne humeur de notre équipe de bénévoles. Mathieu tient à féliciter chaleureusement l'ensemble de l'équipe.

Points d'amélioration :

- Organisation : trop peu de bénévoles pour aider à ranger le soir même et à nettoyer le lendemain.
- Matériel : une tonnelle prêtée par Jean-Paul Schumacher a été endommagée par des vents violents. Elle a déjà été remplacée par une nouvelle tonnelle grâce à l'association FGVAD.

Le bilan financier sera communiqué prochainement.

Labelisation EFMB

Comme annoncé en fin de saison dernière, le club a obtenu le label fédéral École Française de Mini-Basket (EFMB), décerné par la Fédération Française de Basketball.

Ce label est une reconnaissance nationale de la qualité de notre encadrement, du sérieux de notre école de basket, et de l'investissement de tous : entraîneurs, bénévoles, parents, et bien sûr nos jeunes basketteurs et basketteuses.

La FFBB impose que la remise du label se fasse lors d'une cérémonie mettant les enfants au centre. Pour célébrer cette distinction, la cérémonie qui était initialement prévue le samedi 29 novembre, avec la présence d'un représentant de la Fédération et des élus de la commune, sera finalement reporté en 2026. La date n'est pas encore fixée car elle dépend de la disponibilité du représentant fédéral.

Participation des enfants :

Tous les enfants des catégories U7, U9 et U11 sont invités à défiler en tenue de match devant le public. Ce sera une mise en lumière de la relève du club et un moment de fierté partagée.

Organisation de la soirée :

- 18h00 → Match d'ouverture (les enfants peuvent venir les encourager)
- 19h00 → Convocation des enfants U7, U9 et U11 au gymnase de Folkling (mise en tenue et possibilité de profiter de la restauration sur place)
- 20h15 → Remise officielle du label EFMB

- 20h30 → Match de notre équipe fanion (PNM)

Nous comptons sur la présence de tous les enfants afin que ce moment soit à la hauteur de cette belle reconnaissance pour le club.

Marche automnale Morsbach

Le club a adhéré au GAM (Groupement des Associations de Morsbach) pour un montant de 10 €, ce qui nous permet de participer aux manifestations organisées dans la commune.

Émilie est la référente du club pour le GAM.

Marche automnale – 09/11

- Parcours 5,6 km : sans ravitaillement, mais une collation sera distribuée au départ.
- Parcours 12,4 km : avec ravitaillement à 6,7 km, à la sortie de Folkling.

Participation du club :

- Diffuser les flyers auprès des membres et sur les réseaux.
- Fournir 2 gâteaux.
- Assurer la présence de 2 bénévoles ou plus le jour J.

Marché de Noel Folkling

Jeudi 27 novembre 2025.

Le club s'associera à nouveau à l'association FGVAD pour la proposition de grillades.

Marché de Noel Morsbach

29 et 30 novembre 2025.

Le GAM nous a contactés pour savoir si nous souhaitons tenir le stand de tartes flambées les 29 et 30 novembre prochains, lors du marché de Noël.

Etant donné que nous participons déjà au marché de Noël de Folkling le 27 novembre, il sera difficile de pouvoir remobiliser des bénévoles le week-end. Nous ne pourrons donc répondre favorablement à cette demande.

Loto 2026

Meriam, Hichem, Sophie et Sébastien se sont proposés pour organiser un loto en 2026

Des dates ont été réservées pour la grande salle des fêtes : les week-ends du 14-15 et du 21-22 mars 2026.

Les membres présents à la réunion sont tous d'accord pour l'organisation de cette manifestation.

Meriam, Hichem, Sophie et Sébastien doivent rapidement communiquer la date exacte afin de pouvoir valider la réservation de la salle des fêtes en mairie.

Open Access 3x3 Junior league

Week-end du 9-10 mai 2026.

Le club, qui avait organisé la Super League senior en 2024-2025, souhaiterait cette fois mettre en place la Junior League pour la saison 2025-2026.

Cette manifestation devrait rassembler davantage de participants, notamment des parents.

Mickael Schneider, en tant que référent 3x3, serait aux commandes, assisté par les deux services civiques ainsi que par des bénévoles.

Certains membres présents évoquent la possibilité de rendre l'inscription payante, contrairement à l'open de mai 2025 où celle-ci était gratuite. Cette mesure permettrait également de limiter les désistements de dernière minute, qui compliquent fortement l'organisation du tournoi.

Panier d'or 2026

En attente de la date (probablement en avril 2026) mais le club se positionnera pour organiser les finales de secteur.

Le Cercle en Fête

Nous souhaiterions organiser notre fête du club fin mai ou début juin. Comme l'an dernier, cette manifestation reprend l'esprit de la fête de la Pentecôte d'autrefois, mais sans dépendre du jour férié, désormais consacré à d'autres événements mosellans (comme la Fête du Mini Basket).

La date sera fixée après la publication du calendrier de la phase 2, afin de maximiser la participation.

La Fête du village

Samedi 20 juin 2026 après-midi et soir.

Saucisses grillées et merguez.

Assemblée générale

Dimanche 28 juin 2026

Ecole d'arbitrage

L'école d'arbitrage a démarré ce lundi 3 novembre à Folkling, sous la supervision de Jacques.

Cette session regroupe 8 stagiaires :

- 2 stagiaires folklingeois, Noa et Manon, qui se présenteront à l'examen d'arbitre départemental,
- 3 stagiaires de Sarrebourg,
- 3 stagiaires de Hombourg-Haut, dont 2 inscrits pour la formation « arbitre club ».

Mathieu précise que des frais d'inscription de 40 € ont été fixés pour les stagiaires extérieurs au club, conformément à l'accord conclu entre les clubs disposant d'une école d'arbitrage de niveau 2.

Par ailleurs, notre club bénéficiera d'une dotation de 250 € attribuée par la FFBB à chacune des écoles d'arbitrage de niveau 2 (au nombre de trois en Moselle).

Enfin, Jacques rappelle qu'une nouvelle plaquette doit désormais être disponible à la table de marque pour signaler 2 fautes antisportives ou 1 faute disqualifiante, avec la mention « GD » (Game Disqualified).

Communication

Le club a créé sa page TikTok, alimentée par Fanny Kiefer et Mathieu. Cloé Di Salvo a rejoint l'équipe des community managers dans le cadre de son service civique.

Désormais, Mathieu envoie chaque début de semaine un e-mail aux partenaires du club, les informant des grandes affiches du week-end, avec les membres du comité en copie invisible.

La buvette

Nouveautés :

- Bretzels frais : achetés chez notre boulangerie partenaire « La Bonne Fournée » à Behren-lès-Forbach (coût 0,85 € pièce) et revendus 2 € à la buvette. Résultats des deux premiers week-ends : 30 bretzels vendus lors d'une soirée avec double match (18h et 20h30). Très appréciés des spectateurs.
- Élargissement du choix de snacking :
 - Barres chocolatées (Kinder Bueno, KitKat, Twix) vendues 1,50 € pièce.
 - Chips vendus 1 €.
 - Sachets de bonbons « Les Candy de Turi » (partenaire, 50 sachets offerts par mois) vendus 2€ : fort succès en octobre, avec 50 sachets vendus en 2 week-ends.

Organisation de restauration lors des matchs du samedi soir :

Mathieu propose un roulement des membres du comité pour assurer une restauration lors des matchs à domicile de l'équipe fanion le samedi soir. Bien que déjà pratiqué certaines saisons, cela n'avait jamais été mis en place de façon régulière.

Objectifs : offrir un moment de convivialité aux spectateurs et aux joueurs, inciter le public à venir dès le match d'ouverture à 18h, et générer une recette complémentaire pour le club.

Exemple : lors de la soirée 100% féminine du 18 novembre, des saucisses et merguez ont été vendues, pour une recette totale d'environ 600 € (boissons comprises).

Mathieu informera les clubs visiteurs et les partenaires en début de semaine via le mail hebdomadaire sur la restauration proposée.

Les préparations doivent rester simples à mettre en place.

Prochains rendez-vous à domicile :

- 8 novembre : soirée tartes flambées (fours prêtés gracieusement par EliteBasketCamp)

Frédéric propose d'investir dans d'avantage de mange debout.

Cela pourra se faire dans le cadre de la réhabilitation de la buvette.

Réhabilitation de la buvette

Nicolas Bandinu (papa de Selena U13F) a réalisé gracieusement une réhabilitation électrique conformément aux préconisations du dernier rapport d'inspection DEKRA :

- 6 prises changées
- Remplacement du tableau électrique
- 1 dalle LED supplémentaire

Montant total : 207,59€

Nous souhaiterions désormais poursuivre cette réhabilitation. Cet espace est un lieu de rencontre et de convivialité essentiel pour nos licenciés, nos bénévoles et les spectateurs lors des matchs ou événements spéciaux.

Objectifs et justification du projet :

- La buvette est aujourd'hui vétuste et nécessite une remise à niveau pour garantir confort, hygiène et sécurité pour les 200 à 500 personnes qui la fréquentent chaque week-end.
- Les camps de basket organisés pendant les vacances scolaires accentuent le besoin d'un espace fonctionnel et moderne.
- L'amélioration de la buvette permettra également de faciliter le travail de nos bénévoles et d'offrir un espace accueillant pour le public.

Travaux envisagés :

- Fourniture et installation de mobilier de cuisine sur mesure (main-d'œuvre offerte par notre partenaire la menuiserie Schreiber),

- Remplacement de l'évier et du mitigeur,
- Raftaichissement des peintures et pose d'une cr6dence,
- Mise en place d'un sol PVC facilitant le nettoyage,
- Installation d'un syst6me d'a6ration naturelle,
- Achat de gobelets r6utilisables et 6quipement 6lectrom6nager professionnel d6j6 partiellement obtenu.

Coût estim6 : environ 3 130 €, dont une partie peut 6tre 6ventuellement financ6e par une subvention communale, comme nous l'avons sollicit6e.

E-mail envoy6 6 la commune de Folkling :

Monsieur le Maire,

Notre association souhaite attirer votre attention sur un projet de r6habilitation de la buvette du gymnase communal, lieu de rencontre et de convivialit6 essentiel 6 la vie du club, mais aussi 6 celle de notre commune.

Travaux pr6vus 6 court terme :

Dans un premier temps, nous proc6derons 6 la remise aux normes 6lectriques, conform6ment aux recommandations du rapport DEKRA que vous nous avez transmis. Ces travaux devraient 6tre r6alis6s lors de la seconde semaine des vacances scolaires de la Toussaint. Ils comprennent l'achat et la pose de prises 6lectriques, d'une porte pour le tableau 6lectrique, d'un interrupteur et de spots LED.

Ces d6penses d'un montant de 121,55€ (cf. facture en pi6ce jointe) que nous prenons enti6rement 6 notre charge, seront assum6es par l'association et les travaux devraient 6tre r6alis6s d'ici la fin du mois d'octobre.

R6am6nagement de la buvette :

Nous souhaitons d6sormais poursuivre la r6habilitation de cet espace, devenu v6tuste, afin d'am6liorer l'accueil du public et les conditions de travail de nos b6n6voles. Chaque week-end, entre 200 et 500 personnes (joueurs, spectateurs, coachs, b6n6voles) fr6quentent la buvette, et il nous semble important de leur proposer un espace fonctionnel, accueillant, moderne et facile 6 maintenir propre, garantissant ainsi hygi6ne, s6curit6 et confort pour tous.

De plus, avec l'organisation de camps de basket pendant les vacances scolaires, incluant une demi-pension le midi, le besoin d'am6liorer les conditions est accentu6.

Travaux d6j6 entrepris et partenariats :

Gr6ce 6 nos partenaires, nous avons d6j6 pu obtenir plusieurs 6l6ments essentiels :

- *un lave-vaisselle professionnel, qui nous permettra 6 terme d'utiliser des gobelets r6utilisables et de r6duire notre empreinte 6cologique,*
- *de nouveaux plans de travail en bois massif sur mesure, qui viendront moderniser l'espace.*

Travaux 6 r6aliser :

Le projet comprend :

- la fourniture de mobilier de cuisine fabriqué sur mesure par la menuiserie Schreiber de Rouhling, qui a généreusement proposé d'offrir la main-d'œuvre pour la conception et la pose (seuls les matériaux seront facturés),
- le remplacement de l'évier et du mitigeur,
- le rafraîchissement des peintures,
- la mise en place d'un système d'aération naturelle permettant une meilleure circulation de l'air lorsque les volets sont fermés
- la pose d'une crédence pour une finition soignée et un meilleur entretien,
- ainsi que la pose d'un balatum sur le carrelage existant, facilitant le nettoyage.

Le coût total du projet à financer est estimé à environ 3 000 €. Des devis détaillés sont joints à ce courriel.

Poste	Détails	Entreprise / fournisseur	Montant
Mobilier	Caissons de cuisine sur mesure. Système de portes coulissantes. Colonne à boissons.	Menuiserie Schreiber Rouhling Devis n°DA2868	2 148,00 €
Mobilier	Plans de travail en bois massif	L'atelier du bois REMOMEIX (88)	- €
Sanitaire	Evier, mitigeur thermostatique	Leroy Merlin Devis n°870837	238,00 €
Peinture		Leroy Merlin Devis n°870837	82,98 €
Carrelage	Crédence et accessoires de pose	Leroy Merlin Devis n°874660	185,20 €
Sol	Sol PVC imitation parquet	Leroy Merlin Devis n°870837	239,88 €
Gobelets	Gobelets réutilisable	Le Gobelet Français Devis n°20251028-35510	236,10 €
Electroménager	Lave-vaisselle professionnel, Crêpière professionnelle, Gaufrier professionnel.	Cash Express Forbach	- €
Total :			3 130,16 €

Une démarche d'embellissement global du gymnase :

Comme vous le savez, nous avons à cœur de rendre le gymnase de notre commune chaleureux et convivial. Ces dernières saisons, le club a déjà réalisé de nombreux investissements dans ce sens :

- la réhabilitation de l'aquarium des tribunes,

- la mise en place d'affiches valorisant nos licenciés et nos valeurs sportives,
- la mise en avant des bénévoles associatifs sur les portes du local matériel.

Ces initiatives s'inscrivent dans une même démarche : faire du gymnase un véritable lieu de vie, un espace sain et accueillant pour tous, qui valorise la commune de Folkling-Gaubiving à chaque événement sportif ou associatif. Ces efforts ont été remarqués et appréciés par les prestataires et intervenants extérieurs, qui soulignent régulièrement la qualité et la beauté des installations, et les élus de la commune peuvent en témoigner.

À travers ces actions, c'est l'image de la commune elle-même qui en ressort grandie.

Demande de soutien communal :

Après avoir sollicité la commune de Forbach ainsi que la communauté d'agglomération de Forbach Porte de France, qui nous ont confirmé que ce type de projet relève de la commune dans laquelle se situe l'infrastructure, nous nous tournons donc naturellement vers la mairie de Folkling et sollicitons, une subvention exceptionnelle afin de nous aider à financer ce projet de réaménagement, le montant étant laissé à votre appréciation selon vos possibilités et priorités.

Lors de la création de cet espace buvette, la municipalité avait déjà participé à son aménagement en finançant l'achat des deux volets roulants électriques ainsi que du matériel électrique. Ce premier soutien avait permis de concrétiser le projet. Nous espérons pouvoir poursuivre aujourd'hui dans cette même logique partenariale.

Nous tenons également à préciser que cette demande exceptionnelle s'inscrit en complément du soutien annuel que la commune nous accorde, et qu'elle ne vise en aucun cas à en modifier le montant.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous remercions sincèrement pour l'attention portée à cette demande et pour le soutien constant que vous apportez à notre association et, plus largement, à la vie associative de notre commune.

Information et proposition reçue de la municipalité

Suite à l'envoi de notre précédent message, Mathieu a été contacté par la municipalité afin de savoir si des travaux avaient déjà été engagés par le club. La commune souhaite également savoir si nous pourrions prévoir un accès PMR lors de cette réhabilitation, ce qui pourrait permettre à la municipalité de solliciter des subventions pour financer ce projet.

Les membres du comité se posent plusieurs questions concernant ce projet :

- Délais : Quel serait le calendrier prévisionnel des travaux ?
- Buvette : Actuellement, la buvette est gérée et utilisée en exclusivité par le club. Que se passerait-il si la commune finançait la réhabilitation ? Pourrions-nous continuer à l'utiliser de la même manière qu'aujourd'hui ?
- Entretien et ménage : Qui serait responsable de l'entretien régulier de l'installation ?
- Location / utilisation par des tiers : La commune pourrait-elle louer ou autoriser l'usage du hall d'entrée et de la buvette à d'autres personnes ou associations ?

Une convention d'exclusivité pourrait être envisagée avec la municipalité afin de définir clairement les conditions d'utilisation. Cependant, le comité s'interroge sur la valeur réelle de cette convention si une nouvelle municipalité venait à être en place à l'avenir.

Au vu de l'ensemble des interrogations soulevées et des incertitudes concernant l'utilisation future de l'espace buvette et du hall, les membres présents sont réticents à ce que la commune finance entièrement les travaux.

Ils estiment qu'il serait préférable que le club assure l'auto-financement de la réhabilitation, tout en incluant un accès PMR et en sollicitant éventuellement une petite participation de la municipalité. Ce financement pourrait être en partie réalisé par le biais des restaurations organisées par le club les samedis soir, permettant ainsi de conserver la gestion et l'usage actuels de la buvette.

Mathieu propose de prendre rendez-vous en mairie afin d'en discuter avec M. le Maire.

Proposition au comité n°1 :

Financer ce projet avec nos fonds et économies, en complément d'une éventuelle aide de la commune.

Résultat des votes : POUR à l'unanimité

Proposition au comité n°2 :

Passer par la mairie pour une subvention PMR sous condition que ce soit fait vite et un contrat d'exclusivité.

Résultat des votes : 8 ABSTENTIONS, 2 CONTRES

Un club une famille une histoire

Les nouveaux visuels mettant en valeur les bénévoles, arbitres et entraîneurs ont été mis en place dans le gymnase.

Services civiques

Cloé Di Salvo et Clément Boslé ont commencé leur mission de service civique le 1er novembre pour une durée de 7 mois.

Ils assisteront les entraîneurs pendant les entraînements en semaine et seront présents les week-ends pour assurer les tables de marque ainsi que certaines missions d'arbitrage.

En parallèle, ils auront des tâches administratives et de communication spécifiques :

- Cloé sera chargée de créer du contenu pour les réseaux sociaux et de promouvoir les valeurs du club lors des plateaux U9.
- Clément prendra en charge les convocations des arbitres club pour les matchs sans désignation.

Leur référent au club est :

- Mathieu pour Clément
- Émilie pour Cloé

Divers

Pénalités financières

Malgré la formation de tous nos entraîneurs et notre engagement à assurer un encadrement de qualité pour l'ensemble de nos licenciés, le club a été sanctionné par deux amendes de 1 000 € chacune, pour les saisons 2024-2025 et 2025-2026, en raison du non-respect du statut de l'entraîneur.

Ces frais seront en partie absorbés par les recettes de la restauration organisée régulièrement les samedis soir. Pour la saison 2026-2027, le club devrait être en conformité et ne plus encourir d'amendes.

Pour information, voici nos entraîneurs actifs ainsi que leur niveau de formation :

- Sébastien Malingrey : Brevet fédéral jeunes, DETB CS1 (en cours)
- Tony Thibat : Brevet fédéral enfants, DETB CS1 (en cours)
- Werner Steffen : Brevet fédéral jeunes (en cours)
- Mickael Schneider : Brevet fédéral jeunes, DETB CS1
- Philippe Carrier : Brevet fédéral jeunes, DETB CS1, CS2 (en cours)
- Mathieu Schambion : Brevet fédéral jeunes, DETB CS1, CS2 (en cours)
- Aline Schambion : Brevet fédéral jeunes
- Sébastien Zubrzycki : Brevet fédéral jeunes
- Lionel Schumacher : Brevet fédéral jeunes, DETB CS1 (en cours)
- Jean-Paul Schumacher : Brevet d'état de premier degré
- Hélène Ferry : Professeure d'EPS
- Frédéric Osolin : Brevet fédéral jeunes (en cours)
- David Hager : Diplôme d'entraîneur régional, DETB-CS1, CS2, CS3, CS4 (en cours), CS5, CS8, CS9, CS10

Registre des associations

Une modification a été effectuée au registre des associations du tribunal d'instance de Saint-Avold afin d'ajouter les nouveaux membres élus.

Problème de droit d'auteur concernant la police d'écriture des t-shirts 2025-2026

Contexte :

La police d'écriture utilisée pour la création des t-shirts a été téléchargée sur Internet et est libre de droit pour un usage personnel. Cependant, la graphiste a découvert la vente des t-shirts et réclame une licence, ce que nous ne possédons pas.

Situation actuelle :

La graphiste demande un montant de 459 €, arguant que la vente constitue un acte commercial. De notre côté, nous considérons que l'association, régie par la loi de 1901, ne génère pas de bénéfices réels, ce qui place la vente dans un cadre non lucratif et donc non commercial.

Réactions et décisions :

- Mathieu a retiré les t-shirts de la vente dès la réception du premier mail, il y a une semaine.
- Les membres du comité envisagent d'attendre un éventuel courrier de l'avocat et de se renseigner auprès de juristes pour évaluer les risques.
- Sophie prendra contact avec ses réseaux, et Émilie consultera la protection juridique de l'assurance du club.

Les membres du comité estiment qu'il est préférable d'être prudents, de bien se renseigner et de protéger les intérêts de l'association, tout en restant ouverts à un éventuel accord amiable avec la graphiste.